**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 611

**Artikel:** Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-264449

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### Petit Courrier de nos Lectrices

N. B. pour rassurer Jacqueline S. (No 609). J'ai éprouvé vos réactions en constatant que l'on ne citait que des œuvres de Suisse allemande, et regretté que l'on n'ait pas songé à ce qui existe plus près de nous. Le Mouvement serait bien inspiré de présenter une fois des institutions créées et dirigées par des femmes romandes. Ie puis en citer deux, mais je suis certaine qu'il, y en a davantage. « Le Foyer » de Chailly sur Lausanne est une institution unique en Suisse. Il accueille les aveugles faibles d'esprit. Il doit son existence à la douce et persévérante ténacité de Mlle Maillefer, actuellement remplacée par ses nièces. L'école de « La Corbière » qui forme des jardinières et comprend depuis peu une section nouvelle pour la formation de futures maîtresses de maison est aussie due à des initiatives féminines. Qui complétera cette liste?

Une ancienne à la même. - Hé bien, avez-vous donc oublié l'existence à Genève de l'Ouvroir de l'Union des Femmes, fondé en 1914, soit il y a maintenant vingt-sept ans, dans la direction et l'organisation duquet jamais des hommes n'ont mis le bout de leur nez, et qui, fournissant du travail normalement rétribué à plus de 150 ouvrières normalement rétribué à plus de 150 ouvrières et employées, a un roulement d'afjaires de près de 60.000 fr.? Je vous écris ceci en hâte, mais suis persuadée qu'il suffirait d'ouvrir les yeux autour de nous pour pouvoir dresser une liste aussi nombreuse d'institutions d'aspect imposant que celle que notre journal nous a montrée dans un précédent numéro.

P. S. — Je pense vite encore à la Goutte de Lait et au Bon Secours, jadis fondés par la doc-toresse Champendal, l'une de nos premières fem-mes médecins à Genève : je pense bien que la ausst, ce sont uniquement des femmes qui sont à la brèche ?

Sylvie (Genève) à V. R. M. (Neuchâtel. Votre programme d'action suffragiste (Nº 609) ressuscite l'espoir, réveille l'énergie des indolentes, dont je suis, à ma confusion! Nous sommes déjà d'accord sur plus d'un point et je crois que nos voies se rencontreraient si nos âges étaient plus proches.

les contenir toutes, et les trois exposés, extrême ment différents, mais animés par le même esprit humain, par le même désir de bonne volonté, ont satisfait les personnes de milieux et de mentalités si divers qui se pressaient dans la salle.

Comme d'habitude, la séance a été ouverte par une allocution, aussi académique que possible, de M. P. Perret, président du gouvernement vaudois, qui a dit combien la tâche est lourde pour les autorités ; on leur demande encore, d'accord avec l'Eglise et l'école, de protéger la famille. Pour ces tâches, les autorités comptent sur la collaboration loyale de tous et de toutes. Chaque foyer, si les femmes le veulent bien, constitue un centre de résistance nationale; Or les femmes, a fait remarquer Mile Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes, qui présidait la première séance, ne se laissent pas accabler par les soucis matériels; elle n'oublient pas les valeurs spirituelles qui, seules, permettront de reconstruire un monde dévasté.

On entendit ensuite avec une attention soute-On entendit ensuite avec une attention soute-nue M. Lalive, secrétaire de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation qui, après avoir rappelé les grandes lignes de notre ravitail-lement, insista, devant toutes ces paysannes, sur l'extension des cultures absolument né-cessaire si nous voulons manger à notre faim. Ceux qui auront produit leurs pommes de terre et leurs légumes de garde sont assurés d'être

## JOURNÉE DES FEMMES NEUCHATELOISES

### Dimanche 15 mars 1942

10 h. : Culte d'ouverture : Mle STRŒHE, lic. en théologie. 11 h. : La situation alimentaire de la Suisse.

conférence par M. LALIVE D'EPINAY, de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

12 h.: Pique-nique en commun.

 $14\ h.$  : Présentation du film : L'aide à la campagne 15 h.: La responsabilité actuelle de la femme suisse, conférence par M. Ph. MOTTU. (Armée et Foyer)

Discussion.

sons de ce genre, l'une à Spire en 1302, l'autre à Strasbourg en 1309. Il nous a semblé intéressant de rappeler ces

anciennes tentatives de relèvement des prostituées, au moment où se pose de plus en plus le problème de leur réadaptation à la vie sociale.

Mais vous êtes, évidemment, jeune et agissante Vous êtes... ce que j'ai cessé d'être! Aussi est-c surtout aux jeunes femmes que vos suggestions se ront utiles. Sovez certaine qu'elles en compres dront l'importance, elles qui portent tout l'aveni en leur cœur comme en leur conscience. Elles se ront donc les mères éducatrices et sauront habi tuer leurs filles, des l'enfance, au «climat» social à l'idée du suffrage, qui leur deviendra aussi fa milière que l'idée d'apprendre un jour le dessin ou la musique. Une jeune fille qui avait essavé de faire de la propagande suffragiste auprès de ses compagnes (16 à 18 ans) me disait que celles-ce se montraient rebelles au vote féminin parce qu'elle craignaient que cela ne les empêchât de se marier! L'absurdité du raisonnement prouve que ces enfants ont été élevées en marge de toute question sérieuse dans l'impara question sérieuse, dans l'ignorance de leurs res-ponsabilités et de leur sort futur. Si ce sont les mères (demeurées des femmes charmantes) qui préconisent le suffrage en montrant le bien qui en découlera, et ménagent dans l'éducation la place du devoir social, les filles verront bien que l'on peut rester féminine, et se marier, tout en étam féministe!

S. B. à M. K. - Je viens de lire, dans la Femme d'aujourd'hui, un article d'Hélène Cingria sur les hennins qui m'a procuré un instant de douce joie. Il faut que je le partage avec toi. Imagine-to que le pape Eugène IV, à ce que dit Hélène Cingria, fit arrêter et brûler le moine breton Thomas Conecte parce qu'il avait entrepris une campagne contre les hennins, les cornes de toile et de broderies dont les femmes jugeaient bon vers 1434, de couvrir leur tête et leurs cheveux. Et le motif de cet arrêté si dur ? Conecte s'était mêlé de ce qui ne le regardait pas,! Il n'avai qu'à s'occuper de ses affaires.

Heureux temps! Si l'on brûlait tous ceux qui se mêlent de nos affaires, tous ceux qui prétendent décider pour nous en tout et pour tout, tous ceux qui nous critiquent sans cesse, tous ceux qu se servent des journaux pour railler nos coiffure. et nos bottes ou nos légitimes aspirations, ma pa role, il ne resterait pas beaucoup d'hommes.

(Publication retardée faute de place).

ourris pendant l'hiver prochain, qui sera très dur Or 50.000 hectares de cultures de plus exigent 40 à 50.000 hommes de plus. Où les trouver ? Des mesures ont été prises, d'autres plus draconiennes le seront ; il faudra les accepter parce qu'ilfaut.

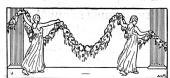
Ce problème de la main-d'œuvre inquiète fort les paysannes ; M<sup>me</sup> Trolliet-Villars (Daillens) présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, y fait allusion en réclamant avant tout des aides compétents; les paysannes ne savent que faire de gens inexpérimentés n'ayant que leur seule bonne volonté. Mme P. Dufour, secrétaire de «l'Aide à la Campagne», à Lausanne, a exposé ce qui a été fait et tout ce qui se prépare pour cet été, afin d'apporter des bras à la ferme pour rentrer les récoltes et pour tenir le ménage de la paysanne retenue aux champs. L'exode des champs vers la ville est un gros

souci pour beaucoup; c'est pourquoi M<sup>me</sup> Henri Decollogny (Apples) propose de consacrer à ce problème la «journée» de 1943, et demande à tous à toutes celles qui ont des suggestions à faire de les lui communiquer dès maintenant.

La séance de l'aprè-midi, traditionnellement pré-sidée par M<sup>me</sup> Barraud, présidente de l'Association du costume vaudois, a été moins grave, mais sérieuse quand même. Mme Muret-Cart (Epesses) y a parlé avec beaucoup de cœur des joies de la vie quotidienne. La peine des femmes est grande au-jourd'hui, mais les femmes savent découvrir des petites joies dans la vie quotidienne. Joie de la tâche accomplie, joie des choses inanimées qui vous parlent du passé ou des êtres que l'on aime; tendresse, sollicitude, dévouement qui rendent joyeux; « le feu, le chant de l'eau, l'odeur du café » construisent la maison autour de la table familiale. La tendre sollicitude des femmes sait reconstruire un foyer même dans un village dévasté; tendresse féminine qui cache les tristesses pour mieux montrer ses joies. Le courage et la bonne humeur sont indispensables pour créer la joie dans la vie quotidienne ; la bonne humeur est une victoire sur soi-même, c'est un rayonnement. c'est le courage tranquille, silencieux et souriant. Le sourire du beau Dieu de Reims, celui la Vierge Marie inscrits sur les pierres des de la Verge marie inscrius sur les pierres des cathédrales nous rendent le sourire de milliers de femmes du moyen âge. Joie aussi des projets qui resteront à jamais des projets, joies qu'on fait naire chez autrui, joies dues à l'imagination, et ce ne sont pas les moindres, joies aussi dictées par la malice spirituelle; joie encore des choses intelles dout rous autreus nei grand besoin duratte de la constant tiles, dont nous aurons un si grand besoin, dans les jours qui vont venir. Dans ce cortège des joies se trouvent encore les joies de l'âme, la joie chrétienne qui doit s'affirmer; avec cette conversation quotidienne avec Dieu, le malheur ne nous prendra jamais au dépourvu et l'on n'est jamais

Dans une causerie savoureuse, émaillée de hons conseils, M. Trottet, vétérinaire à Aubonne, a parlé de « nos petits animaux »; animaux de la ferme, qu'il faut tenir au propre, qu'il s'agisse des poules ou des lapins, ou des pigeons qu'on ne tuera pas en les étouffant, même si les gourmands l'exigent; animaux de la maison, perro-quets, perruches, que la psittacose rendent dangereux, malheureux canaris, merles ou chardonnerets que l'on met en cage et qui chantent pour bercer leur nostalgie ou appeler un compagnon; les chiens aussi, auxiliaires indispensables de la ferme, aujourd'hui que l'on maraude tant, chiens-bergers si utiles pour surveiller et ramener les animaux, que l'on se gardera bien d'agacer, de brusquer, que l'on dressera à la laisse et à qui on n'oubliera pas de donner un os à ronger. Il a félicité les fermières d'être plus compréhensives et meilleures pour les animaux que les fermiers avec un peu plus de courage moral, elles sauront encore mieux s'employer en faveur de nos frères qui ne sont sont pas inférieurs.

Les participantes ont examiné ensuite avec intérêt les objets exposés par l'Entr'aide sociale et les Travaux domestiques et applaudi avec enthousiasme des rondes d'enfants et les productions du Chœur des Vaudoises.



# A travers les Sociétés

Un jubilé chez les femmes peintres sculpteurs.

et sculpteurs.

Il y a quarante ans que fut créée à Lausanne la Société des femmes peintres et sculpteurs, qui devint en 1908 la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs, complétée ensuite par l'adjonction des décoratrices. Le premier Comité était formé de Mmes Sandoz, Nora Gross, Lina Gloor, E. Wuillemin et Amélie Vallotton, ces deux dernières encore vivantes. L'association compte aujourd'hui 249 membres actifs et 300 membres passifs, qui soutiennent ses efforts. Une grande exposition sera organisée cet automne, à Bâle, probablement, pour fêter ces quarante ans d'existence et de travail.

S. F.

vail.

S. F.

L'œuvre des Clochettes...

... qui reçoit des jeunes filles en danger moral, a tenur son assemblée générale, le 10 février, à Lausanne. Mªe Jean Rossel-Tissot, présidente, a dit les difficultés rencontrées par le Comité qui a repris la direction de l'asile du chemin des Cècres, difficultés telles qu'il a fallu se résoudre à fermer la maison, dont la situation en pleine ville ne convient pas du tout à une œuvre de redressement. M. R. Piot, chef de l'Orfice cantonal des Mineurs, a ajouté des renseignements pratiques et dit pourquoi il était préférable de liquider la maison des Cédres et de repartir à zéro. L'assemblée unanime a approuvé cette manière de faire, a voté la gestion, et les comptes. Le Comité a été réélu; il est composé de Mª Rossel, présidente, Mª Carey, vice-présidente, Mª Chevalley, secrétaire, Mª Se M. L. Cornaz, assistante sociale, Ch. Rindlisbacher, assistante de police, M. R. Piot, adjoint; M. Duboux, démissionnaire, efté remplacé comme trésorier par M. Nicollier, employé de banque.

Mª Carey a donné lecture du projet de convention avec la section vaudoise de la Société d'Utilité publique des femmes suisses pour le transfert des Clochettes à l'École ménagère de Chailly, dès le mois d'avril. Ce bâtiment du chemin des Mayoresses, avec un hectare de terrain, un verger, des dépendances, se préte admirablement au travail d'une œuvre de rééducation; il restera la propriété de la Société d'Utilité publique des femmes suisses; les Clochettes paieront les intérèts hypothécaires. l'entrétien de la maison, les contributions publiques et auront un droit de préférence en cas d'achat; elles y poursuivront les contributions publiques et auront un droit de préférence en cas d'achat; elles y poursuivront les contributions publiques et auront un droit de préférence en cas d'achat; elles y poursuivront les contributions publiques et auront un droit de préférence en cas d'achat; elles y poursuivront les intérèts hypothécaires. Petruétien de la maison, et les contributions publiques et auront un droit



ble des Clochettes permettra d'amortir les charges. Avec une minimum de vingt jeunes filles, l'œuvre doit pouvoir équilibrer son budget.

Après avoir entendu encore les explications de M. R. Piot, l'assemblée a ratifié la convention Une prochaine assemblée sera convoquée pour se prononcer sur la vente de l'immeuble du chemin des Cèdres. prononcer s des Cèdres.

### Le maintien de notre liberté.

Le maintien de notre liberté.

C'est à ce beau sujet que sera consacrée la Journée cantonale des femmes zurichoises, convoquée pour le dimanche 22 mars dans les locaux de la Bourse par les Frauenzentralen de Zurich et de Winterthour. Il n'est pas trop tôt pour attirer sur cette rencontre l'attention de toutes celles qui se préoccupent de ce problème crucial de notre existence nationale et de la manière dont les femmes peuvent collaborer à sa solution. Les trois orateurs suivants ont accepté de prendre la parole : M. Arnold Jaggi, professeur à Berne ; M. Max Wolff, juge à la Cour suprême à Zurich, et Mme Esther Gutzwiller (Båle).

### Carnet de la Quinzaine

### Lundi 9 mars:

Genève: Soroptimist-Club, Hôtel Victoria, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées. Causerie sur la Grèce.

Genève: Service auxiliaire féminin, 22, rue Et.-Dumont: Les 100.000 fr. mensuels nécessai-res au linge de nos soldats, séance sur con-vocation.

### Samedi 14 mars:

Lausanne: Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure, 15 h.: Assemblée générale.

I Louis superieure, 15 n.: Assemblee generale.

Id. Id.: Association suisse pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 15 h.: Séance sur convocation du Comité Central. — Restaurant sans alcool La Clé: Souper en commun avec des membres de la Section lausannoise. — Lycéum-Club: Rencontre familière avec les suffragistes vaudoises: Le suffrage féminin estil une question actuelle? causerie par Mme Vischer-Alioth (Bâle). — Comment présenter le suffrage féminin à la jeunesse : expériences personnelles, par Mile A. Krieg (Neuveville).

### Dimanche 15 mars:

Lausanne: Association suisse pour le Suffrage féminin: 10 h. 30: Séance sur convocation du Comité Central.

### Lundi 16 mars:

undi 16 mars:
Gentver: Centre de liaison des Sociétés féminines, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h. 30 précises: Assemblée générale. — Rapports admitratifs. — Rapports du Service Auxiliaire féminin, de la Commission d'Economie ménagère, et de la Commission d'aide aux mères. Aperçus sur l'activité de deux Sociétés affiliées au Centre: Club suisse de Femmes alpinistes et Le Rayon. ninistes et Le Ravo

### **CORSET DUCHESSE** Louise PILEUR

Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96 Corsets - Ceintures Soutien - Gorge Sur mesure et confectionnés

# Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés Tous les genres

Tous les prix TIMBRES ESCOMPTE JAUNES



### La Maison de la Laine et de tous les tricotages

# TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



# POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES EN CAS DE DÉCÈS